

PROVINCE DE QUÉBEC...TÉMISCAMINGUE  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE  
MUNICIPALITÉ DE NÉDÉLEC

AVIS PUBLIC

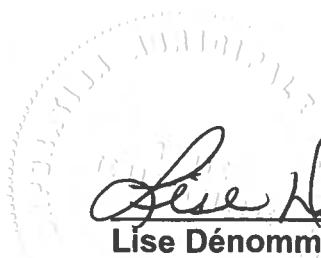
AVIS PUBLIC ANNONÇANT UNE ASSEMBLÉE DE CONSULTATION  
PORTANT SUR L'ADOPTION D'UN RÈGLEMENT SUR L'OCCUPATION ET  
L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Aux personnes intéressées par ce projet d'adoption d'un règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments

**AVIS PUBLIC** est donné ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le **12 janvier 2026**, le conseil municipal a déposé le projet de règlement n° **279** sur **l'occupation et l'entretien des bâtiments**. Le but du règlement est de resserrer le contrôle de l'entretien des bâtiments, principalement les bâtiments patrimoniaux. La maison Darveau (38, rue Principale) est soumise à ce règlement. Cependant, d'autres bâtiments, patrimoniaux ou non, pourraient s'ajouter plus tard, à la demande de la municipalité.
2. Une assemblée de consultation aura lieu le **9 février 2026**, à 19 heures au 33 rue principale, à la salle du conseil. Lors de cette assemblée, ce projet de règlement sera expliqué et le conseil municipal entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Ce projet de règlement ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Donné à Nédélec, le **20 janvier 2026**.



*Lise Dénommé*  
Lise Dénommé, DG – Gref.Trés